

Lavilledieu

La Lettre #55

LE bloc-notes



LES PRINCIPAUX OBJECTIFS POUR LE 2^E TRIMESTRE 2021

- Élaborer un budget communal équilibré sans augmentation des impôts locaux et avec une diminution de la dette,
- Lancer des projets dans le cadre de la transition énergétique,
- Poursuivre les actions d'amélioration du cadre de vie, de sécurisation et d'embellissement du village,
- Étudier l'aménagement de voies de circulation piétonnières.

LES ACTIONS À ENGAGER POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

- Lancement de nouveaux programmes d'économies d'énergie : isolation thermique des bâtiments communaux et des réseaux, véhicule électrique pour les Services techniques,
- Travaux importants sur les voiries communales, adaptation du dispositif de vidéosurveillance et extension de l'assainissement public,
- Embellissement du village : installations de bacs semi-enterrés pour le verre et le papier et changement des conteneurs,
- Étude de la liaison piétonnière entre le bourg et l'ilot commercial.

LES ACTIONS RÉALISÉES AU 1^{ER} TRIMESTRE

- Mise en place de la dématérialisation des actes d'état civil,
- Début de la mise à niveau des archives communales dans le cadre de la modernisation des Services administratifs,
- Finalisation du schéma directeur d'éclairage public avec le SDE,
- Achèvement des aménagements communaux (voirie, éclairage et réseaux) et du parking de covoiturage devant le pôle « santé »,
- Nombreux travaux d'embellissement effectués par les Services techniques,
- Aménagements des écoles pour respecter le protocole sanitaire.



LE mot du maire

Chères Villadéennes, chers Villadéens,

Je suis très heureux de pouvoir vous retrouver dans cette « Lettre » pour vous donner les principales informations de Lavilledieu.

Le premier trimestre s'est terminé dans des conditions quasi semblables à celles du précédent, c'est à dire fortement marqué par l'épidémie et par les contraintes sanitaires qu'elle a imposées.

Pour notre village, les mesures prises pour lutter contre la COVID 19 ont donc continué de supprimer la plupart de nos liens amicaux et sociaux, de restreindre fortement nos activités habituelles, d'adapter en permanence les conditions d'accueil dans nos écoles et de ralentir les relations professionnelles avec nos partenaires, privés et étatiques.

Toutefois, une éclaircie dans cette ambiance morose semble aujourd'hui se faire jour avec un allègement des contraintes encadrant la vie quotidienne et une reprise progressive de certaines activités culturelles et de loisirs.

En dépit de ces difficultés, l'équipe municipale, élus et agents, a poursuivi son travail avec un enthousiasme intact pour gérer, continuer de faire vivre et rayonner notre village tout en préparant les projets de demain.

Cette lettre vous présente les principaux domaines de son action durant ces derniers mois. Vous y trouverez également le budget primitif 2021 qui vous sera détaillé. J'en soulignerai les orientations majeures.

Pour conclure, soyons optimistes pour les mois à venir tout en restant très prudents et responsables dans l'application des mesures de protection collectives comme individuelles.

Bonne lecture. Bien à vous.

Votre maire
Gérard Saucles.

Ardèche



LES GRANDES ORIENTATIONS

Budget 2021

LE budget primitif **GÉNÉRAL**

Cette note de présentation permet d'examiner les perspectives des services publics communaux ainsi que la stratégie financière et fiscale de la commune.

LE CONTEXTE FINANCIER ET ÉCONOMIQUE NATIONAL

La pandémie de COVID-19 devrait entraîner une diminution du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2020 de **10,3 %** pour notre pays.

Sur cette même période, cette diminution et la mise en œuvre des mesures économiques et sociales à destination des ménages et des entreprises, conduisent à évaluer la dette publique fin 2020 à environ **120 %** du PIB.

L'orientation retenue par le plan national de relance est d'investir massivement dans le cadre d'une croissance verte afin de préserver l'avenir, de créer des recettes fiscales et de diminuer les mesures de soutien sociales et économiques.

La loi de finances pour 2021 contient plusieurs dispositions impactant la commune cohérentes avec les objectifs du plan de relance.

CONSÉQUENCES DE LA LFI 2021 POUR LA COMMUNE

En synthèse, les dispositions de la LFI pour 2021 concernent la relance économique et la fiscalité. Elles s'articulent autour de quatre grands objectifs :

- Inciter les collectivités à une croissance verte,
- Renforcer la compétitivité,
- Soutenir l'emploi et garantir la cohésion sociale et territoriale,
- Poursuivre les priorités du quinquennat, en particulier dans la transition énergétique.

Financièrement, cela se traduit par le même équilibre entre les dotations de fonctionnement, de péréquation et d'investissement qu'en 2020.

L'inflation prévue est de **+ 0.7 %** et la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives a été fixée à **+ 0.2 %** (rappel : taux de revalorisation 2020 : + 0.9 %).

Fiscalement, la suppression de la taxe d'habitation continue à être mise en œuvre pour les 20 % des contribuables restants et les communes à être compensées par l'État.

AUTRES MESURES AYANT UN IMPACT BUDGÉTAIRE

- Création d'un mécanisme de garantie pour les droits de mutation à titre onéreux,
- Lancement de l'automatisation du FCTVA (fonds de compensation pour la TVA).

Dans un contexte économique très incertain dû aux aléas liés à la crise sanitaire (conséquences sur 2020 et durée en 2021) et dans une période difficile financièrement pour les ménages et les entreprises, les objectifs de ce budget sont de ne pas augmenter la fiscalité locale sans diminuer les marges de manœuvre et la capacité d'autofinancement de la commune.

Aussi, en cohérence avec les dispositions de la loi de finances initiale (LFI) 2021 traduisant les incitations gouvernementales du plan de relance, notamment celles relatives à la relance économique, à la transition énergétique et à la fiscalité, il en découle les orientations budgétaires suivantes :

- **Non augmentation des taux des impôts directs locaux,**
- **Provisions financières pour faire face aux aléas,**
- **Report du programme de transfert de la bibliothèque municipale,**
- **Maintien des efforts d'économie sur les dépenses de fonctionnement,**
- **Lancement de programmes d'économies d'énergie : éclairage public, isolation des bâtiments communaux,**
- **Réalisations d'investissements communaux structurants : voiries, assainissement, embellissements divers,**
- **Diminution de la dette.**

Construit avec la prudence requise par le contexte économique et financier national, ce budget maintient cependant les investissements nécessaires pour améliorer la vie quotidienne au village.

Enfin, le travail permanent effectué pour la meilleure gestion financière possible et les efforts d'économies constants sur les dépenses de fonctionnement permettent également de conserver une capacité d'autofinancement significative et de continuer de diminuer le poids de la dette communale.

Gérard Saucles

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

Coût du service rendu (DR/POPULATION)	711 €/hbt
Part du contribuable (IMPÔTS LOCAUX DIRECTS/POPULATION)	266 €/hbt
Ressources de la commune (VS DÉPENSES) (RR/POPULATION)	813 €/hbt
Effort d'équipement (INVESTISSEMENTS BRUTS/POPULATION)	391 €/ hbt
Endettement de la commune (ENCOURS/POPULATION)	875 €/hbt
Contribution de l'Etat au fonctionnement (DGF/POPULATION) ..	178 €/hbt
Charge de personnel incompressible (DÉPENSES PERSONNEL/DR)	46 %
Capacité à financer l'investissement (DR + CAPITAL DETTE/RR)	99 %
Effort d'investissement vs richesse (INVESTISSEMENT BRUT/RR)	48 %
Charge dette relativement à la richesse (ENCOURS/RR)	107 %
Capacité de désendettement (ENCOURS/ÉPARGNE BRUTE)	8,5 ans
Part de crédits épargnables pour investir (ÉPARGNE BRUTE/RR)	12 %
Rigidité (CHARGES DE PERSONNEL + INTÉRÊTS DE LA DETTE/ RR)	45 %
Coefficient d'endettement (ANNUITÉ EMPRUNT/RR)	16 %

Evolution de la dette

Dette au 31/12/2021.....	1 947 962 €
Annuité	293 481 €
Intérêts	71 859 €
Capital	221 622 €

Endettement/habt.....	875 €
(valeur en 2020	1003 €)
Capacité de désendettement	8.5 ans

Aucun nouvel emprunt ne sera souscrit sur l'exercice 2021.



LES grandes orientations budgétaires communales pour 2021.

LE FONCTIONNEMENT

Au 1er janvier 2021, la population municipale INSEE à prendre en compte est de **2 226 habitants**, soit une augmentation de 2.87 % par rapport à 2020.

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

2 109 030 €

Les principales recettes

Retrouvez entre parenthèses les rubriques comptables auxquelles se rapportent les intitulés.

Report de l'exercice 2020	298 461 €
Produit des services (CH 70).....	105 845 €
Attribution de compensation	450 313 €
Fonds de concours	84 000 €
Taxe Foncière (CH 73/111)	592 500 €

- Attribution de compensation : En vertu du nouveau « Pacte fiscal » triennal pour les années 2021/22/23 voté par la CCBA le 23/3/2021, l'attribution de compensation est de **450 313 €** à laquelle il convient d'ajouter **84 000 €** de Fonds de concours (210 746 € HT sur 3 ans), soit un total de **534 313 €** (rappel : 515 339 € en 2020).
- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de la commune est inchangé.** De même, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas est maintenu à **9,76%** pour la 3ème année consécutive.

Les principales dépenses

Charges à caractère général (CH 011).....	481 240 €
Charges de personnel (CH 012).....	736 118 €
Charges d'amortissement (CH 042).....	33 000 €
Remboursement des intérêts de la dette (CH 66).....	92 000 €
Dépenses imprévues (CH 022)	95 912 €
Autofinancement TOUJOURS IMPORTANT (CH 023)	492 760 €

LE PERSONNEL

Au 1er janvier 2021, le personnel des services de la commune est composé de **20 agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale** dont 11 à temps complet.

Un agent relève de la catégorie A, deux de la catégorie B et 17 agents de la catégorie C. Un poste d'agent de catégorie A est non-pourvu.

Organisation du travail

La durée effective du temps de travail au sein de la commune est de 35 heures par semaine, soit 1607 heures de travail par an et par agent.

Au cours de l'année 2021, **la structure actuelle des emplois connaîtra des évolutions du fait de la réorganisation en cours du service administratif.** La modification des méthodes de travail générée par la révolution numérique en cours, la complexification régulière des tâches, les contraintes financières lourdes sur le budget de fonctionnement, la mise en place des mesures de protection des données personnelles dans le cadre du RGPD et l'élaboration d'un DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) avaient conduit à devoir repenser globalement, dès 2018, l'organisation des services, administratifs.

- **Les charges de personnel sont contenues et équivalentes à celle de 2020.**
- Le remboursement des intérêts de la dette intègre 20 000 € pour l'APATPH.
- **L'autofinancement de la commune se maintient à un niveau toujours important.**

L'épargne

Brute.....	227 299 €
Nette	5 677 €
Capacité d'autofinancement	38 677 €

- L'épargne brute inclut une provision d'environ 114 000 € aux comptes CH 022 et 66
- L'annuité de remboursement de l'emprunt est de 221 622 €.
- Les charges d'amortissement sont de 33 000 €.

L'INVESTISSEMENT

BUDGET
D'INVESTISSEMENT

1 211 070 €

Les principales recettes

Autofinancement (CH 021)	492 760 €
Autres fonds (CH 10).....	80 000 €
Le fonds de récupération de TVA (CH 10).....	52 000 €
Recettes d'amortissement (CH 040).....	33 000 €
Taxe Foncière (CH 73/111)	592 500 €
Subventions.....	79 350 €

Les subventions sont dédiées à l'église, aux voiries, à la vidéo protection et au carrefour de la RN 102.

Les principales dépenses

Remboursement du capital de la dette.....	221 622 €
Investissements bruts.....	870 720 €

Du fait d'une meilleure appréciation des conséquences de l'évolution générale des méthodes de travail, la modernisation des services administratifs, entamée en 2018, n'a pas pu être achevée totalement en 2020. **Elle sera poursuivie et menée à bien en 2021.**

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE.

Grades	# postes	Tps partiel
Administration	6	2
Animation	1	1
Culturel	1	1
Médico-social	4	3
Technique	8	3
Total	20	9

Prenant en compte les évolutions réglementaires de salaires mais également les avancements de grades et d'échelons, et les réorganisations internes imposées par les absences pour maladie, **le montant prévisionnel des charges totales de personnel est estimé à 736 120 € soit un montant identique à celui atteint en 2020.**

Principaux programmes d'investissement de la commune

Aménagement du carrefour des « Fournaches », du parking de la RN 102, de la RD 103 et de « l'allée des Muriers» (OPE 151/152/155)	248 700 €
Entretien des voiries (OPE 112)	125 600 €
Achats de bâtiments (OPE 154)	48 000 €
Vidéo-protection (OPE 150)	40 800 €
Modernisation de l'éclairage public (OPE 108).....	31 000 €
Isolation des bâtiments (OPE 124)	24 800 €
Aménagement du jardin d'enfants (OPE 145)	24 200 €
Défense contre l'incendie (OPE 147)	15 700 €

LE budget primitif ASSAINISSEMENT



LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Comme les années précédentes, l'année 2021 va être marquée par deux mesures défavorables pour le budget communal d'assainissement :

- **Une stagnation, voire une baisse, de la prime à l'épuration** versée aux communes par l'Agence de l'eau,
- **L'absence de subventions** de l'État, du Département, du Syndicat de rivières et de l'Agence de l'eau pour les projets d'extension des réseaux d'assainissement, ces structures privilégiant les aides aux communautés de communes, qui n'ont pas la compétence de l'assainissement, au détriment des communes.

Les principales orientations budgétaires communales

- Poursuite de la constitution d'une provision financière pour l'évacuation des boues de la station. La station ayant été mise en service fin 2013/début 2014, l'évacuation des boues pour un ou deux lits de séchage est prévue en 2021/2022 (provision de 70 000 €),
- Respect de l'arrêté du 06 août 2017 relatif aux modalités de calcul du plafond de la part de l'abonnement non proportionnelle au volume d'eau consommé.
- Début des branchements de la 1ère tranche d'extension de l'assainissement public au quartier de « Bayssac ». Lancement de la 2ème tranche d'extension.

L'EXPLOITATION

BUDGET D'EXPLOITATION **498 453 €**

Les principales recettes

Report de l'exercice 2020 (CH 002)	107 153 €
Redevances d'assainissement (CH 70)	316 300 €
Amortissement et la prime assainissement.....	75 000 €

Aucun nouvel emprunt ne sera souscrit sur l'exercice 2021. Le financement des extensions du réseau « Bayssac » se fait sur fonds propres cette année encore.

Les principales dépenses

Charges à caractère général/exceptionnel (CH 011).....	200 000 €
Charges de personnel (CH 012)	35 000 €
Dépenses imprévues (CH 022).....	15 000 €
Amortissement (CH 042).....	150 153 €
Autofinancement (CH 023) EFFORT SOUTENU	60 300 €
Remboursement de la dette (CH 66)	38 000 €

- L'autofinancement fait toujours l'objet d'un effort soutenu.

L'INVESTISSEMENT

BUDGET D'EXPLOITATION **748 044 €**

Les principales recettes

Excédent de fonctionnement (CH 1068).....	141 023 €
Report de 2020 (CH 001).....	361 568 €
Amortissements.....	150 153 €
Autofinancement (CH 021)	60 300 €
Fond de récupération de la TVA.....	35 000 €

Les principales dépenses

Remboursement du capital de la dette (CH 1641)	58 000 €
Amortissements (subventions).....	69 000 €
Matériels de transport.....	30 000 €
Branchements « Bayssac » (OPE 117)	136 753 €
Entretien des réseaux et de la station (OPE 106/107)	350 476 €
Extension réseau pour le «pôle santé» (OPE 119)	68 815 €
Achats de terrains (OPE 120)	38 000 €

Evolution de la dette

Dette au 31/12/2021.....	642 682 €
Annuité.....	94 499 €
Intérêts	37 535 €
Capital	56 964 €



© SYLVAIN THRO

Urbanisme et environnement : des règles à respecter.

L'urbanisme est l'ensemble des sciences et techniques relatives à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains avec la volonté d'assurer le bien être de l'Homme et d'améliorer les rapports sociaux tout en préservant l'environnement.

Pour Lavilledieu, l'ensemble des règles applicables dans ce domaine est fixé par le PLU « Plan Local d'Urbanisme ». Quelques-unes d'entre elles ne sont pas toujours respectées.

CLÔTURES

Elles sont soumises à déclaration préalable. Lorsqu'elles sont constituées de murs, la partie visible depuis l'espace public (route, parking...) doit être recouverte d'un enduit dont la teinte s'harmonise à la construction.

CARAVANES, MOBIL HOMES

Leur stationnement est interdit sauf autorisation temporaire du Maire.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Il s'agit des piscines, abris de jardin, bûchers, garages, modifications de l'aspect extérieur des bâtiments.

Ces aménagements sont soumis à une autorisation d'urbanisme à l'exception des abris dont l'emprise au sol est inférieure à 5 m².

En cas de doute sur la démarche à suivre, ne pas hésiter à contacter le service urbanisme de la Mairie.

L'ADRESSAGE DU COURRIER : UN GAGE DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ

Pour la distribution du courrier, depuis plusieurs années, la commune a investi et fait le choix de la mise en place d'un adressage complet comportant le nom des rues ainsi que le numéro d'habitation dans la rue.

Sans vouloir minimiser le fait que quelques améliorations doivent encore être apportées à notre dispositif, les services de la poste constatent que de nombreux courriers ne sont pas distribués par manque de précision quant au lieu de distribution.

Plan de VOIRIE 2021

La commune investit chaque année dans un plan de voirie. Celui-ci est guidé par l'état des chemins et les travaux en cours ou prévus notamment en ce qui concerne l'enfouissement des réseaux. Découvrez ci-dessous les travaux prévus sur 2021.

- Bicouche sur la partie basse du Chemin des Granges allant de la RN102 au lotissement des Peupliers (14 592,50 € HT).
- Enrobé sur la partie haute du Chemin des Granges allant du Pôle santé au Chemin de Mapias (10 908 € HT).
- Enrobé sur la totalité de l'Allée du Couvent (20 259 € HT).
- Enrobé sur Montée des Remparts et Ancienne Voie Royale (8 639 € HT).
- Emplois partiels sur le Chemin du Crouzillon (1 550 € HT).
- Bicouche Rue Etienne Eyraud (26 657,50 € HT).
- Enrobé sur l'accès au parking des jardins familiaux, local de la chasse et dressage des chiens (2 770 € HT).
- Reprise béton sur chemin à la Serre (5 862 € HT).

Le coût total de l'ensemble de ces travaux se monte à 91 238 € HT, soit 109 485,60 € TTC.

En plus de ce plan de voirie annuel, un aménagement complet de la partie basse de l'Allée des Mûriers a été réalisé pour 27 500 € HT.

Nécessitant une réflexion et une étude plus approfondies, d'autres projets de ce type sont à l'étude comme la liaison entre la Rue Claude Constant et la RD 224, le Chemin de Mapias (trottoirs, eaux pluviales, éclairage public, revêtement) et la création d'une voie douce entre ce Chemin de Mapias et l'ilot commercial des Clots.



Il convient de rappeler que les éléments indispensables pour la remise d'un envoi à son destinataire sont le nom de la rue et le numéro de l'habitation d'où la nécessité de faire figurer celui-ci sur les boîtes aux lettres, notamment dans les cas de blocs de boîtes.

Selon les responsables de la poste l'absence de nom du destinataire ne devrait pas empêcher la remise du courrier au bon endroit si ce dernier comporte effectivement le nom de la rue et le numéro « les nouveaux facteurs ou les remplaçants ne connaissant pas les habitants ».

Les services de la Poste d'Aubenas vont lancer une campagne d'information à ce sujet avec envoi d'un courrier à chaque habitant.

Travaux AUX 4 COINS DE LA COMMUNE !

#1 PORTE DE LA CHAPELLE

Les employés communaux ont restauré la porte de la chapelle Notre Dame de bon secours avec consolidation, ponçage et passage de lasure

#2 ANCIENNE MAISON PAROISSIALE

Les volets et portes de l'ancienne maison paroissiale ont été consolidés et repeints. Dans un même temps, la salle Jeanne d'Arc a été vidée de tous les encombrants qu'elle contenait.

#3 HAIES D'ÉLÉAGNUS

Arbuste incontournable des haies, l'éléagnus a été choisi pour en réaliser une entre l'espace cérémonial et le jardin d'enfants.

#4 MUR À BAYSSAC

Lors de travaux précédents, un mur du quartier de Bayssac avait été endommagé. La commune a sollicité l'entreprise villadéenne de Thierry Fargier pour le réhabiliter de belle façon.

#5 PILIERS DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Les employés communaux ont mis à profit les vacances de février pour poncer et passer quelques couches de lasure sur les onze piliers de l'école maternelle ainsi que sur les poutres extérieures du toit.

#6 ENTRETIEN DES RUES DU CENTRE BOURG

Il a été procédé à de la reprise de pavage à la Rue Mapias et au remplacement de plaques de sol sur la Place de l'Eglise.

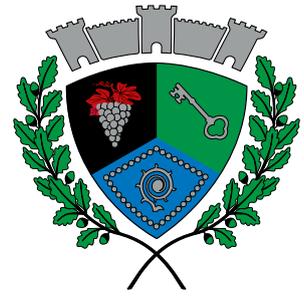
#7 RAMBARDE DU CHEMIN DE L'OGRE

Une rambarde qui longe le Chemin de l'ogre ayant été sérieusement détériorée par des véhicules et l'usure du temps, elle a été entièrement rénovée (remplacement des morceaux manquants, reprise des soudures, ponçage et peinture).

#8 LES POSTES DE RELEVAGE DE BAYSSAC SONT OPÉRATIONNELS

Il a été procédé à de la reprise de pavage à la Rue Mapias et au remplacement de plaques de sol sur la Place de l'Eglise.





#9 L'AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE DES MÛRIERS

Jamais goudronnée, la partie basse de l'Allée des Mûriers a souffert des travaux autour du Pôle santé. Un nouveau revêtement s'imposait donc. Ce fut l'occasion d'y installer un éclairage public et d'enfouir les réseaux secs et de compléter celui d'évacuation des eaux pluviales.



#10 DES MARCHES POUR LE CHEMIN DES MAQUISARDS

Marquée par l'érosion, l'entrée du sentier qui part du Chemin des Maquisards pour aller au Bourdary, était devenue dangereuse pour les piétons qui l'empruntent. En réponse à ce problème, les employés communaux ont posé trois marches en pierre pour faciliter cet accès.



LA vie sociale



#1 SÉANCE DE DÉPISTAGE

Réalisée par une équipe de huit sapeurs-pompiers ardéchois médiateurs de lutte anti Covid et délégués par l'ARS, la séance de dépistage qui a eu lieu à la Salle des Associations n'a attiré qu'une douzaine de personnes.

#2 NOUVELLE CENTENAIRE VILLADÉENNE

Depuis le 11 avril, Lavilledieu compte une nouvelle centenaire, Juliette Ganivet. Née chez les Gaillard du quartier Bayssac, elle a épousé Louis Ganivet, et a passé sa vie au quartier Fournaches avant de rejoindre l'Ehpad Claude Dejean à Villeneuve de Berg. Mère de six enfants, elle a une grande descendance avec quinze petits-enfants, vingt arrière-petits-enfants et plusieurs arrière-arrière-petits-enfants. Bien entourée par les siens, elle reçoit, chaque jour, la visite d'un de ses enfants.



#3 LES JARDINS FAMILIAUX

Afin d'accueillir au mieux les jardiniers, il a été procédé à l'abattage des arbres dont les racines envahissaient les parcelles proches et dont le feuillage faisait de l'ombre sur ces terrains. Il a fallu faire appel à un élagueur pour l'arbre proche du bungalow de l'association « Mon chien et moi au quotidien ».

#4 PLAQUE DES REMPARTS

Une plaque a été apposée sur le mur de la mairie, le long du Barry pour expliquer l'histoire des remparts du village.



Transition énergétique



La municipalité s'est engagée dans une démarche de transition énergétique à travers divers axes.

Elle travaille avec le SDE 07 à l'élaboration d'un schéma de remplacement de l'éclairage public pour un système moins énergivore (voir ci-contre) et vient de lancer un programme d'isolation des conduites d'eau chaude dans les lieux non chauffés (caves, greniers). Elle profite du changement du toit de la poste pour doter ce bâtiment d'une isolation sous la toiture.

#1 CRÉATION D'UN PARKING DE COVOITURAGE

En partenariat avec le Syndicat Tout'enbus, la municipalité a créé un nouveau parking de covoiturage à proximité de la RN 102 à côté du Pôle santé.

#2 LA COMMUNE DE LAVILLEDIEU ROULE À L'ÉLECTRIQUE !

Devant remplacer un vieux véhicule des services techniques, la commune a opté pour une voiture électrique achetée localement au Garage de l'Auzon.



#1



Schéma directeur de l'éclairage public : économiser l'énergie.

Afin d'homogénéiser les différents types de matériels utilisés mais également pour réduire la facture énergétique ainsi que les frais de maintenance tout en maintenant un niveau d'éclairage satisfaisant, un schéma directeur de l'éclairage public sera mis en place début 2022.

Pour l'essentiel, les anciennes lampes à sodium seront remplacées par la nouvelle technologie « LED » permettant un meilleur éclairage, une diminution notable de la consommation ainsi que la possibilité d'adapter facilement la luminosité aux différentes périodes de la journée. Les mats utilisés pour supporter les lampes seront différents selon les secteurs d'implantation à savoir :

- Secteur routier (RN102, D103, D224),
- Secteur résidentiel,
- Centre bourg (le village).

Le coût des travaux est estimé à environ 270 000 € dont 135 000 € à la charge de la commune répartis sur 6 années soit 22 500 € par an pour une économie annuelle estimée à 9 000 € (7 000 € en consommation et 2 000 € en maintenance). Les travaux seront effectués en une seule tranche.



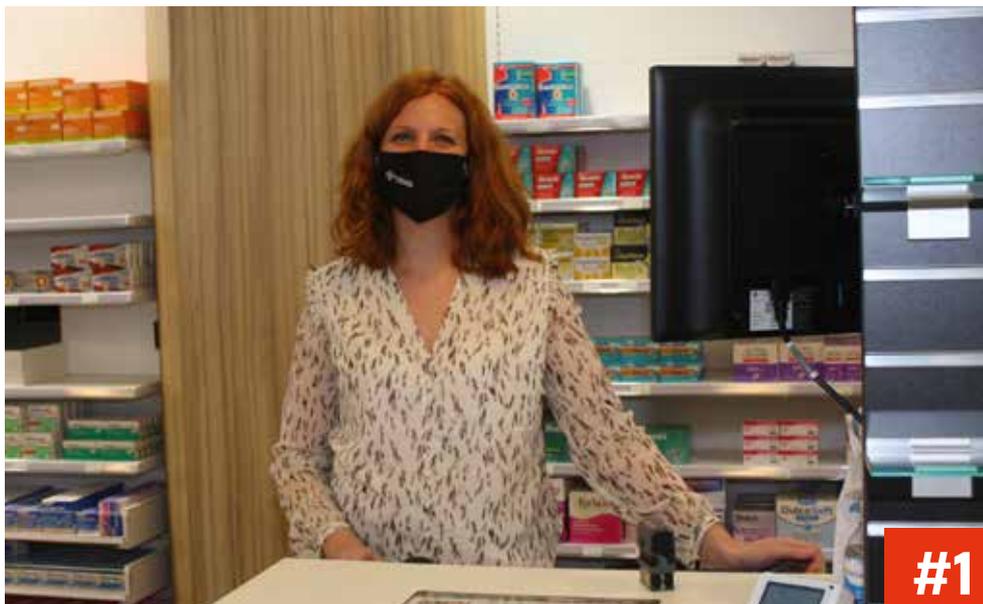
#2

Un vent de dynamisme so



#1 UNE NOUVELLE PHARMACIE

Plus grande, plus accessible, la nouvelle pharmacie a ouvert ses portes au Pôle de santé Fernand Coudeyras à l'Îlot des Fournaches. Elle possède des salles permettant de répondre aux nouvelles missions des pharmacies : vaccination, suivi du patient, dépistage, et propose des nouveaux services comme le matériel médical disponible immédiatement. 300 m² sont consacrés à l'accueil du public qui est servi sur six caisses par huit personnes dont la pharmacienne, Claire Rey.



#1

#2 LA VIE EN ROSE A DÉMÉNAGÉ

La vie en rose, service d'aide à domicile a déménagé au 4 de l'Îlot des Fournaches. L'accueil est assuré par deux Villadéennes, la directrice, Karine Haond et Elodie André. En plus de ces deux personnes, la structure emploie 29 salariés.



#2

Les élus départementaux visitent 2 entreprises villadéennes

#5 JC3D INDUSTRY

Gérard Saucles, maire du village a accueilli les élus départementaux dont le président, Laurent Ughetto à la ZAE Lucien Auzas pour une rencontre avec les dirigeants de JC3D Industry, Jordan et Kévin Dessus une entreprise qui arrive du Cheylard pour fabriquer de A à Z des machines essentiellement destinées au packaging des industries pharmaceutiques et cosmétiques. Elle emploie onze personnes.

#6 LE RENOUVEAU DES SALAISONS DE JASTRES

Les élus départementaux sont également passés par les Salaisons de Jastres dont le nouveau propriétaire est Olivier Aubert. L'entreprise a connu quelques difficultés mais elle avait la chance d'avoir un très bon savoir-faire reconnu. Ajoutée à cela une réorganisation rapide a permis de sauver la majorité des emplois (une quinzaine actuellement).



ouffle sur Lavilledieu !



#3



#3 LE NOUVEAU COCCIMARKET EST OUVERT

Au village, on dit qu'on va « Chez les filles » mais c'est bien dans un Coccimarket que les deux Villadéennes, Dominique et Virginie Court accueilleront leur clientèle à l'Îlot des Fournaches en leur proposant de nombreuses nouveautés.



#4

#4 UN OPTICIEN A OUVERT SES PORTES

Le Villadéen, Laurent Legay, a ouvert son magasin « Optique 2000 » sur l'Îlot des Fournaches. C'est la première fois que le village accueille ce genre de service.



#5



#6

Vos infos pratiques

HORAIRES DE LA MAIRIE

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et sur rendez-vous l'après-midi.

SERVICE URBANISME

Le service urbanisme est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h 30 à 12 heures et l'après-midi sur rendez-vous de 14 à 17 heures.

NOUVEAU STANDARD TÉLÉPHONIQUE

Un nouveau standard téléphonique a été installé en mairie. Il simplifie l'accès aux différents services que l'on peut joindre à partir de l'unique numéro de la mairie qui reste inchangé. Une fois connecté, il vous suffit de faire votre choix :

Cabinet du maire.....	1
Urbanisme/Elections	2
Elections	2
Etat civil	3
Cimetière.....	3
Administration générale.....	3
Ecoles	3
Comptabilité.....	4
Personnel	4

Joindre les adjoints

Urbanisme/Environnements	5
JEAN COLLIGNON	
Travaux/Voirie/Communication	6
MICHEL PASTRÉ	
Associations.....	7
SYLVIE CROS	
CCAS, Culture et patrimoine.....	8
COLETTE PASTRÉ	
Vie Scolaire	9
FRANÇOISE AUZAS	

Contactez la mairie
04.75.94.81.03
mairie@lavilledieu.com

Suivez l'info du village
www.lavilledieu.fr
Facebook LavilledieuArdèche



Lavilledieu : La Lettre
Editeur : Mairie de Lavilledieu.
Le Barry, 07170 Lavilledieu
Directeur de la publication : Gérard Saucles (Maire)
Périodique gratuit réalisé par Laurent Pot.
Imprimé par Exaprint.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Élections départementales et régionales

N'oubliez pas de venir voter les 20 et 27 juin prochains !

Cette année, les élections départementales et régionales auront lieu en même temps, premier tour le dimanche 20 juin et second tour le dimanche 27 juin. Cela veut dire que chaque bureau de vote devra proposer les deux élections. Les électeurs villadéens étant répartis dans deux bureaux, la commune doit donc organiser quatre bureaux de vote. Afin de tout regrouper sur un même site, elle a décidé de tout mettre en place à la Salle des Associations.

Un circuit avec entrée et sortie différenciées sera proposé dans chacun des deux bureaux (1 et 2 comme indiqué sur la carte électorale). Il suffira donc de le suivre pour procéder aux deux opérations de vote sans difficulté.

Les listes électorales sont désormais closes et consultables en mairie durant les heures d'ouverture.

Bureaux de vote 1 et 2
Salle des Associations
Route de Lussas
07170 Lavilledieu

EN bref



COMPTEURS LINKY

La campagne de remplacement des anciens compteurs d'électricité par des compteurs Linky est en cours sur la commune.

Plusieurs personnes contactées par Enedis ont appelé la mairie pour savoir s'il s'agissait d'une arnaque.

Pas du tout, c'est prévu mais faites attention, vous n'avez rien à payer.